

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207.339.280
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Administration communale de Beyne-Heusay
Période de reporting	2019

	Nombre de réunions
Conseil Communal /	11
Collège Communal / Provincial ou Bureau permanent	56
Commission du budget	04

Fonction⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute⁷	Détail de la rémunération et des avantages⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions⁹
Bourgmestre	Didier HENROTTIN	57.887,52 €		Traitement du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre effectif</u> :	96
Bourgmestre	Didier HENROTTIN				<u>Membre de droit</u> collège de police	100
Présidente C.P.A.S., Membre du Collège communal	Alessandra BUDIN	39.020,39 €		Traitement du 01/01/2019 au 31/12/2019 à charge du CPAS		79 (Collège)
Conseillère communale	Alessandra BUDIN	1.164,13 €		du 01/01/2019 au 31/12/2019 Jetons de présence		100
Echevin	Moreno INTROVIGNE	36.070,69 €		Traitement du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre effectif</u> : A.I.G.S.	97

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

Echevine	Isabelle CAPPA	34.732,44 €		Traitement du 01/01/2019 au 31/12/2019		88
Echevine	Corinne ABRAHAM- SUTERA	33.979,21 €		Traitement du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Echevin	Freddy LECLERCQ	34.732,44 €		Traitement du 01/01/2019 au 31/12/2019		94
Conseillère communale	Sylvia CANEVE	1.164,13 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Conseillère communale	Véronique DE CLERCK	1.058,30 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019		91
Conseiller communal	Frédéric FONTAINE	846,64 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019		73
Conseiller communal	Serge FRANCOTTE	1.164,13 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Conseiller communal	Serge FRANCOTTE	853,44 €		Jetons de présence du 17/06/2019 au 31/12/2019	<u>Membre</u> du conseil d'administration à l'I.L.L.E.	67
Conseiller communal	Serge FRANCOTTE	341,40 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre effectif</u> du conseil de police	63

Conseillère communale	Mireille GEOULET	1.481,66 € dont 211,66 € arriérés jetons conseil communal		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019	Membre du comité de concertation commune/CPAS	100
Conseillère communale	Mireille GEOULET	2.346,98 €		Jetons de présence	<u>Membre</u> du conseil d'administration à l'I.L.E.	92
Conseillère communale	Annick GRANDJEAN	1.164,13 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
	Annick GRANDJEAN	300 €		Jetons de présence de 06/2019 à 31/12/2019	<u>Membre</u> du conseil d'administration du Foyer de Fléron	50
Conseiller communal	Christian GRAVA	1.375,79 € dont 211,66 € arriérés jetons conseil communal		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Conseiller communal	Christian GRAVA	512,10 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre effectif</u> du conseil de police	100
Conseillère communale	Marie-Rose JACQUEMIN	1.164,13 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Conseillère communale	Marie-Rose JACQUEMIN	512,10 €			<u>Membre effectif</u> du conseil de police	100

Conseiller communal	Cédric KEMPENEERS	1.164,13 € dont 211,70 € arriérés jetons conseil communal		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019		82
Conseiller communal	Salvatore LO BUE	846,68 € dont 211,70 € arriérés jetons conseil communal		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019		55
Conseillère communale	Marie-Josée LOMBARDO	1.164,13 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Conseillère communale	Marie-Josée LOMBARDO	2.133,60 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre</u> du conseil d'administration chez RESA	100
Conseiller communal	Richard MACZUREK	1.164,13 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019	Encouragement à l'art wallon + <u>délégué</u> au Foyer de Fléron <u>Membre</u> de l'Académie de Musique	100
Conseiller communal	Richard MACZUREK	512,10 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre effectif</u> : conseil de police	100
Conseiller communal	Jean-Louis MARNEFFE	1.375,79 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019	Membre du comité de concertation commue/CPAS	100
Conseillère communale	Christine	1.058,30 €		En fonction		91

	PARMENTIER			du 01/01/2019 au 31/12/2019		
Conseiller communal	Frédéric TOOTH	1.164,13 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019		100
Conseiller communal	Frédéric TOOTH	512,10 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre effectif</u> du conseil de police	100
Conseiller communal	David TREMBLOY	1.270,00 € dont 211,70 € arriérés jetons conseil communal		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019		91
Conseiller communal	Jean-François WILKET	1.164,13 €		En fonction du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre de la Ronde</u> Enfantine	100
Personne non élue	Michel HECKMANS	1.566,15 €		Jetons de présence du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Administrateur</u> Terre et Foyer	100 CA 50 BE
Personne non élue	Michaël LEROY	3.340 €		Jetons de présence de 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Membre</u> du conseil d'administration et du bureau exécutif du Foyer de Fléron	100
Personne non élue	Ninon DEBOUNY	500 €		Jetons de présence de 06/2019 au 31/12/2019	<u>Membre</u> du conseil d'administration du Foyer de Fléron	83